



**CANICROSS**

Affiliée à la FFSLC

## DEMANDE INDIVIDUELLE D'ADHESION 2023/24

### NOUVELLE ADHESION (valable du 01/06/2023 au 31/08/2024)

L'adhésion au club implique la licence obligatoire à la Fédération Française des Sports et Loisirs Canins

Les chiens doivent être à jour de leur vaccination\* conformément aux directives fédérales  
(\*Rage - Toux du chenil - Parvovirus et Maladie de Carré)

Site internet : [www.dogingjura-canicross.com](http://www.dogingjura-canicross.com) / rubrique membres : remises, boutique, compte-rendus de réunion, contact adhérents...

#### Renseignements adhérent :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date naissance : / / Lieu naissance : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Brevet secouriste (PSC1...):  non  oui : \_\_\_\_\_

**Autorité parentale** : je soussigné \_\_\_\_\_

nom, prénom

avoir l'autorité parentale sur l'enfant

inscrit sur cette fiche et l'autorise

à s'inscrire et à pratiquer les activités du club.

Signature de l'adulte

#### Documents à fournir :

- Copie de la Carte Nationale d'Identité
- Copie de carnet de santé du chien (avec page d'identification et vaccins à jour) ou fiche cyno-sanitaire tamponnée et signée par le vétérinaire
- Uniquement pour la licence sport : attestation de certificat médical FFSLC ou certificat médical si le prédécent date de plus de 3 ans
- Pour les mineurs et les licences loisirs, questionnaire de santé

#### Attestations :

- Droit à l'image :**  
J'autorise l'association à utiliser mon image et celle de mon animal prises à l'occasion des activités de l'association.
- Statuts et règlement intérieur :**  
Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de Dog'ing Jura et y souscrire intégralement.
- Contrat d'Engagement Républicain :** Conformément à la Loi, j'atteste sur l'honneur et m'engage en tant que licencié FFSLC à respecter le Contrat d'Engagement Républicain mentionné à l'article L 121-4 du Code du Sport.

#### Tarifs renouvellement 2023/2024 :

(Entourer la formule souscrite)

ADHESION	COMPETITION	LOISIRS
ADULTE	50 €	40 €
ENFANT (-18 ans)	25 €	
SYMPATHISANT		25 €

Date, signature :

**Documents à renvoyer accompagnés de votre règlement**

(virement bancaire de préférence ou chèque) :

**par e-mail à : [tresorierdogingjura@gmail.com](mailto:tresorierdogingjura@gmail.com)**

ou par courrier à Dog'ing Jura - 35 chemin des Epis - 39000 Lons le Saunier





assureur militant



# Notice individuelle dommages corporels à l'attention des licenciés de la FSLC saison sportive 2023

La Fédération des sports et loisirs canins attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FSLC et ses structures affiliées sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la fédération (n° de sociétaire 4 020 656 J)

## Garantie Indemnisation des dommages corporels<sup>1</sup>

Votre couverture intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative<sup>2</sup>.

### CHAMP D'APPLICATION

- La pratique des sports et loisirs canins en compétition officielle, officieuse ou à l'entraînement, entraînement programmé par les clubs affiliés.
- Toutes disciplines sportives pratiquées dans le cadre d'une préparation aux sports et loisirs canins effectuées au sein des structures affiliées.
- La participation à des activités promotionnelles (journées des associations, sorties démonstration, journées portes ouvertes...) organisées par la fédération ou ses structures affiliées.
- Les trajets aller et retour pour se rendre au lieu de l'activité et en revenir.

### TERRITORIALITÉ

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

### PRINCIPALES EXCLUSIONS

Sont exclus des garanties :

- Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel.
- Les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti.
- Les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses,
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales,
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

## Option I. A. Sport+<sup>1</sup>

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, I. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la licence et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

1 - Le contenu des garanties figure au verso du présent document.

2 - Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document).

### MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
Entreprise régie par le Code des assurances  
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9

### Fédération des sports et loisirs canins

4 rue de la Forge  
22450 Hengoat



**Que vous souscriviez ou non la garantie I. A. Sport+, vous devez remettre le bordereau détachable complété à votre président de club lors de la prise de la licence.**

### SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE I. A. SPORT+

La cotisation complémentaire d'assurance, qui devra être intégrée au règlement global de votre cotisation, s'élève à **11,34 € pour la saison sportive 2023.**

## Garantie indemnisation des dommages corporels

Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I. A. Sport+
• Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation .....	700 € dans la limite de 3 semaines	1 500 € dans la limite d'un mois
• Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux .....	1 400 €	3 000 €
– dont frais de lunetterie .....	80 €	300 €
– dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité .....	16 €/jour dans la limite de 310 €	2h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7500 € + orientation
• Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation ..	Non couvert	10 €/jour dans la limite de 365 jours
• Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident. ....	16 €/jour dans la limite de 3 100 €	30 €/jour dans la limite de 6 000 €
• Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :		
– jusqu'à 9 % .....	6 100 € x taux	30 000 € x taux
– de 10 à 19 % .....	7 700 € x taux	60 000 € x taux
– de 20 à 34 % .....	13 000 € x taux	90 000 € x taux
– de 35 à 49 % .....	16 000 € x taux	120 000 € x taux
– de 50 à 100 % : - sans tierce personne .....	23 000 € x taux	150 000 € x taux
– avec tierce personne : .....	46 000 € x taux	300 000 € x taux
• Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :		
– capital de base .....	3 100 €	30 000 €
– augmenté de : - pour le conjoint survivant .....	3 900 €	30 000 €
– par enfant à charge .....	3 100 €	15 000 €
• Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines .....	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime

### RENONCIATION À L'ASSURANCE INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS DE BASE

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence est de 1,47 € pour les licences moins de 16 ans, 2,70 € pour les licences plus de 16 ans. Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FSLC et ses clubs affiliés.



4 020 656 J

### Bordereau à remettre au responsable du club

Je soussigné(e) (nom, prénom) ..... Date de naissance .....

Adresse .....

atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport+.

Je souhaite souscrire la garantie I. A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence. J'intègre la cotisation complémentaire de **11,34 €** pour la saison 2023 au règlement de ma cotisation club. J'ai bien noté que la garantie I. A. Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Je ne souhaite pas souscrire cette garantie.

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Elles font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Au titre de l'intérêt légitime, vos données à caractère personnel, celles relatives aux opérations de présouscription, à la gestion des sinistres et des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, la réalisation de statistiques par MAIF et ses filiales, et également faire l'objet de traitements dans le cadre des dispositions législatives ou réglementaires, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la fraude. La lutte contre la fraude à l'assurance peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès du responsable de la protection des données personnelles, MAIF, CS 90000, 79038 Niort cedex 9 ou vosdonnees@maif.fr. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables. Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré, entraîne, selon le cas les sanctions prévues aux articles L 113-8 et L 113-9 du Code des assurances.

Fait à ..... Le .....  
Signature  
(pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

# CERTIFICATS MÉDICAUX SAISON 2023/2024

## 1. GÉNÉRALITÉS

### 1.1 L'OBTENTION DE LA 1<sup>ère</sup> LICENCE

La présentation d'un certificat médical **établissant l'absence de contre-indication** à la pratique du Canicross, CaniVTT, Canitrotinette, Ski-joëring **en compétition est exigé pour une demande de licence compétition** ([cf. annexe 1](#)).

Le certificat médical n'est plus obligatoire :

- Pour les **enfants de moins de 18 ans** (décret 2021/564 du 7 mai 2021), un questionnaire de santé du sportif mineur est à remplir chaque année ([cf. annexe 2](#)).
- Pour une demande de **licence loisir**, un questionnaire de santé du sportif majeur est à remplir chaque année ([cf. annexe 3](#)).

### 1.2 LE RENOUELEMENT DE LA LICENCE

*Renouvellement* : délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération.

**Un certificat médical de non contre-indication la pratique du sport en compétition est exigé tous les 3 ans pour une demande de licence compétition.**

Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé, le sportif (ou son représentant) renseigne **un questionnaire de santé et doit signer une attestation** ([cf. annexe 2](#) et [annexe 3](#)).

Licence compétition adulte								
OBTENTION	Renouvellement							
Année N	AnnéeN+1	AnnéeN+2	AnnéeN+3	Année N+4	AnnéeN+5	Année N+6	AnnéeN+7	Année N+8
<b>Certificat médical</b>	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	<b>Certificat médical</b>	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	<b>Certificat médical</b>	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé

## 2. EN PRATIQUE

### 2.1 Pour OBTENIR une licence compétition

Fournir un **CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE EN COMPÉTITION DU CANICROSS, CANIVTT, CANITROTINETTE et SKI-JOËRING**

## 2.2 Pour OBTENIR ou RENOUELER une licence loisir

Pour obtenir ou renouveler leur licence loisir pour la saison 2023/2024, le certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition n'est plus exigé. Les sportifs doivent **remplir un questionnaire de santé qui est confidentiel** : il ne doit pas être transmis à la FFSLC ni au club et fournissent l'attestation de bonne santé à leur demande de licence.

## 2.3 Pour le RENOUELEMENT de licence

- Les certificats médicaux établis à **partir de septembre 2021** sont acceptés et font **référence durant les 3 prochaines années**.
- Pour renouveler leur licence pour la saison 2023/2024, les sportifs licenciés en 2021 et 2022 doivent **remplir un questionnaire de santé qui est confidentiel** : il ne doit pas être transmis à la FFSLC ni au club et fournissent l'attestation de bonne santé à leur demande de renouvellement de licence (cf. [annexe 2](#) et [annexe 3](#)).
- Les réponses formulées dans le questionnaire **relèvent de la seule responsabilité du licencié** qui y répond ; le licencié **engage sa propre responsabilité** dans les réponses qu'il donne à ce questionnaire, **et la responsabilité de la FFSLC ne pourra pas être engagée** en cas de réponse non sincère.
- Les sportifs licenciés en août 2021 et avant doivent **obligatoirement fournir un nouveau certificat médical de moins d'un 1 an lors de leur renouvellement de licence compétition** (cf. [annexe 1](#)).

## 2.4 A l'occasion des compétitions

- *Pour les licenciés des autres fédérations sportives :*  
**Rien ne change** : les licences compétition CNEAC, FFPTC, FFST... continuent donc d'être acceptées à l'occasion de nos manifestations.
- *Pour les non licenciés et licenciés loisir ou administratif :*  
Présentation OBLIGATOIRE d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée, ou connexe en compétition, **datant de MOINS de 1 an**.
  - Le certificat médical peut concerner plusieurs activités ou disciplines **connexes** (qui sont liées à quelque chose d'autre par des rapports étroits, par la similitude) : Canicross et CaniVTT, Canicross et Trail ou Course à pied ou triathlon, CaniVTT et VTT, skating et Ski-joëring, etc.

## Annexe 1: Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition

### CERTIFICAT MÉDICAL

Je, soussigné(e) Docteur en médecine \_\_\_\_\_, certifie avoir examiné ce jour, \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_:

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

Et n'avoir pas constaté, ce jour, de contre-indication à la pratique des sports monochien : Canicross, CaniVTT, Canitrottinette, Canimarche, Canirando, Ski-joëring, **y compris en compétition.**

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une déclaration d'usage ou une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Cachet et signature du médecin :

## Annexe 2 : Questionnaire de santé du sportif mineur et attestation

<https://www.fslc-canicross.net/wp-content/uploads/2021/05/ADH-02.B01-questionnaire-sante%CC%81-du-sportif-mineur.pdf>

# QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES.

Pour obtenir ou renouveler leur licence, les sportifs licenciés mineurs **doivent remplir un questionnaire de santé qui est confidentiel**. Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

**Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ?**  
Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille  un garçon  Ton âge :  ans

Depuis l'année dernière :	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? <i>(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.**

Annexe II-23 du Code du Sport

<https://ffslc.fr/wp-content/uploads/2022/10/ADH-02.B02-Attestation-questionnaire-sante%CC%81-du-sportif-mineur.pdf>

# ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

À JOINDRE À VOTRE DEMANDE DE LICENCE FFSLC

JE SOUSSIGNÉ :

Date :

Nom :

Prénom :

Parent ou représentant légal\* de l'enfant mineur :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Atteste que mon enfant a répondu **NON** à **toutes** les questions du questionnaire de santé du sportif mineur réf. ADH-02.B01.

Signature :



## Annexe 3 : Questionnaire de santé du sportif majeur et attestation

<https://ffslc.fr/wp-content/uploads/2022/10/ADH-02.B04-questionnaire-de-sant%C3%A9-du-sportif-majeur.pdf>

# QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR

Les licenciés sportifs majeurs **doivent remplir un questionnaire de santé** dans le cadre d'un renouvellement de licence compétition ou d'une demande de licence loisir qui est **confidentiel**. Une attestation devra être remplie, signée et transmise lors de la demande de licence.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous êtes prêt pour votre saison sportive ! Si vous avez des questions sur votre état de santé parlez-en à votre médecin.

### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Nous vous recommandons fortement d'aller consulter votre médecin et de lui montrer vos réponses au questionnaire avant de commencer votre saison sportive.

# ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR

À JOINDRE À VOTRE DEMANDE DE LICENCE FFSLC

JE SOUSSIGNÉ :

Date :

Nom :  Prénom :

Date de naissance :

Atteste avoir répondu **NON** à **toutes** les questions du questionnaire de santé du sportif majeur réf. ADH-02.B04.

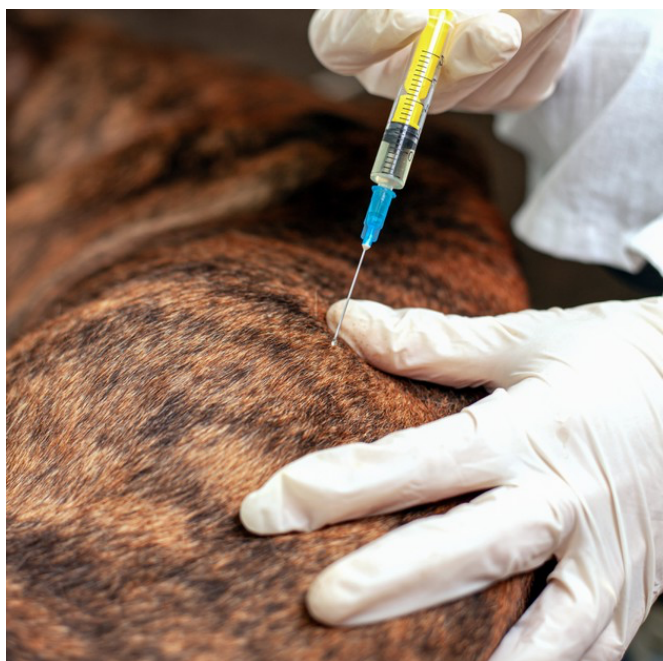
Je sais qu'à travers cette attestation j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFSLC ni celle de (nom du club) :  ne pourront être recherchées.

Signature :

## LES VACCINS

Depuis le premier juillet 2017, le règlement de course de la FSLC impose que les chiens soient vaccinés obligatoirement contre la toux du chenil ou trachéobronchite infectieuse, la rage, la maladie de carré et le parvovirus.

Nous vous proposons ici quelques explications plus détaillées sur ces vaccins.



©Freepik.com

### TOUX DU CHENIL

La toux du chenil comprend plusieurs agents pathogènes dont « Bordetella bronchiseptica » (Bb), bactérie, « Parainfluenza » (Pi), virus, et « adénovirus de type 2 » (il s'agit du H dans CHPPi2 ou du A dans DAPPi2).

3 vaccins sont disponibles sur le marché :

- Nobivac® kc : une seule administration intranasale. Validité officielle 1 an. Immunisation contre Bb (début d'immunité 72 heures après vaccination) et Pi (début de l'immunité 3 semaines après la vaccination).

- Pneumodog® : la primovaccination comporte 2 injections à 3 à 4 semaines d'intervalle, puis un rappel annuel. Immunisation contre Bb et Pi. Début de l'immunité 3 semaines après la deuxième injection)

- Bronchischield® : une seule administration intranasale annuelle. Immunisation uniquement contre Bb. Début de l'immunité 5 jours après vaccination. Si ce vaccin est choisi, s'assurer que le chien reçoit également un vaccin contenant une valence Pi (CHPPi ou DAPPi).

Ces vaccins seuls ne suffisent pas au niveau de la Fédération, car ils ne contiennent pas la valence Adénovirus. De ce fait, ils doivent être associés à un vaccin CHPPi2 ou DAPPi2. Ils peuvent être réalisés un an sur deux en fonction des RCP en vigueur (Résumé des Caractéristiques du Produit), en fonction des laboratoires.

### RAGE

Ce vaccin peut être proposé par plusieurs laboratoires pharmaceutiques. Il a en général une validité de 1 an, sauf le « Rabisin® » de chez Merial, qui peut atteindre une validité de 3 ans. Si 2 injections de « Rabisin® » sont faites à moins d'un an d'intervalle, la troisième réalisée à moins d'un an pourra être validée pour 3 ans. L'immunité contre la rage se met en place 3 semaines après la première injection. Il est rappelé que ce vaccin est obligatoire en cas de sortie du territoire français.

### PARVOVIRUS ET MALADIE DE CARRÉ

Les valences parvovirus, carré et adénovirus sont inclus dans le vaccin appelé CHPPi2 ou DAPPi2. Ces vaccins nécessitent en primo vaccination 2 injections à un mois d'intervalle, puis un rappel à 1 an, et ensuite un rappel tous les ans, 2 ans ou 3 ans selon les RCP des laboratoires.

Emmanuelle Cottin  
Vétérinaire fédérale

## FICHE CYNO-SANITAIRE MONO-CHIEN

Extrait du règlement de course FSLC 1.1.2 : *Tous les chiens participants à une course doivent être obligatoirement vaccinés contre la rage, le parvovirus, la leptospirose, la maladie de Carré et la toux du chenil (virus bordetella parainfluenza, adenovirus 2)*

PROPRIÉTAIRE :

N° Licence FSLC :

Nom :

Prénom :

CHIEN :

Nom :

Race :

Sexe :

M

F

Date naissance :

/ /

N° puce :

ou N° tatouage :

Vaccins :

CHP :

/

/

Toux du chenil :

/

/

Rage :

/

/

Leptospirose :

/

/

Validité :

/

/

Validité :

/

/

Validité :

/

/

Validité :

/

/

Attention : Lors des contrôles vétérinaires, cette fiche n'a pas de valeur légale.  
Les seuls documents valides sont le passeport européen et le carnet de santé du chien

Cachet et signature du vétérinaire

# FORMULAIRE DE DEMANDE INDIVIDUELLE DE FORMATION

## INFORMATIONS DEMANDEUR :

Date de la demande : - / /

Nom :	-	Prénom :	-
Club :	-	N° de licence :	-
Tél :	- . . . .	Courriel :	- @
Adresse :	-		
Code postal :	-	Ville :	-

## NATURE DE LA FORMATION : DATE ET LIEU SOUHAITÉS :

- Brevet Animateur Fédéral Niveau 1
- Brevet Animateur Fédéral Niveau 2
- Juge Fédéral de Courses
- Découverte Juge Fédéral de Courses\*
- Mise à niveau Juge Fédéral de Courses\*

Période :

Année :

1er semestre  2eme semestre

Périmètre maxi depuis votre domicile : - km

(\* formations en audioconférence)

Les demandes de formation sont à remettre à votre **président de club**, qui la transmettra au Délégué Technique Régional. S'il y a des cessions programmées, vous serez sollicités pour y participer. Sinon, en fonction du nombre de demandes, de nouvelles cessions seront organisées par la Fédération. Pour les formations BAF1 et BAF2, une participation financière de 15 euros par stagiaire est demandée (elle peut éventuellement être prise en charge par votre club).

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
<b>10278</b>	<b>08710</b>	<b>00021701201</b>	<b>58</b>	<b>EUR</b>

Domiciliation  
**CCM LONS LE SAUNIER ROUGET DE LI**

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)  
**FR76 1027 8087 1000 0217 0120 158**

BIC (Bank Identifier Code)  
**CMCIFR2A**

**Domiciliation**

**CCM LONS LE SAUNIER ROUGET DE LI**  
**11 BOULEVARD GAMBETTA**  
**39000 LONS LE SAUNIER**  
**☎03 85 90 57 93**

**Titulaire du compte (Account Owner)**

**DOG'ING JURA**  
**CHEZ M MATHIEU JEAN PIERRE**  
**35 CHEMIN DES EPIS**  
**39000 LONS LE SAUNIER**

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ